# **Commune de Barenton**

Mairie 43 rue Pierre Crestey 50720 BARENTON Tél. 02.33.59.45.10 Fax. 02.33.69.59.00

# Communiqué de presse

### Réunion du conseil municipal de Barenton du 12 novembre 2019

Le conseil municipal de Barenton s'est réuni le 12 novembre 2019 à 19h00 sous la présidence du Dr Hubert GUESDON, Maire.

Les décisions du Conseil Municipal ont été prises sous réserve de l'approbation par le contrôle de légalité.

En mémoire de M. Patrick LEBLANC, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, décédé le 19 octobre 2019, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence.

### 1. Installation de M. Gérard HANTRAIS, conseiller municipal

Le décès de M. Patrick LEBLANC, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, a laissé un siège de conseiller municipal vacant.

En application de l'article L.270 du code électoral pour les communes de plus de 1 000 habitants, lorsqu'un siège de conseiller municipal devient vacant, celui-ci est automatiquement pourvu par le 1<sup>er</sup> candidat non élu sur la liste au sein de laquelle s'était présenté M. LEBLANC en 2014. Ainsi M. Gérard HANTRAIS devient conseiller municipal de Barenton.

Il est immédiatement installé par Monsieur le Maire au sein du Conseil Municipal.

### 2. Modification des membres des commissions communales

Le décès de M. LEBLANC et l'installation de M. HANTRAIS nécessite de modifier la composition des commissions communales comme suit :

### Commission d'appel d'offres

# **Titulaire**

Mme Thérèse POTTIER M. Jean-Pierre BISSIÈRE M. Stéphane LELIÈVRE

### Suppléant

Mme Anita LECROSNIER M. Gérard HANTRAIS

E-mail: mairie.barenton@wanadoo.fr

# **Commission des Finances :**

Mme Nicole JOSEPH

M. Jean-Pierre BISSIÈRE

M. Ludovic GÉRARD

M. Stéphane LELIÈVRE

M. Gérard HANTRAIS

# **Commission des Chemins et Travaux Routiers :**

M. Jean-Pierre BISSIÈRE

M. Michel GEFFROY

M. Ludovic GÉRARD

M. Philippe DORENLOR

M. Gérard HANTRAIS

# Commission des Bâtiments et de l'Hygiène :

Mme Nicole JOSEPH Mme Thérèse JOUBIN Mme Solange GASTEBOIS M. Jean-François LEROUX Mme Sylvie RIVIÈRE

#### Commission du Cimetière :

Mme Thérèse POTTIER Mme Thérèse JOUBIN Mme Solange GASTEBOIS M. Ludovic GÉRARD M. Stéphane LELIÈVRE

# **Commission des Sports et Loisirs :**

M. Michel GEFFROY Mme Thérèse JOUBIN Mme Anita LECROSNIER Mme Nadège LECHAPELAYS Mme Sylvie RIVIÈRE

### **Commission de la Culture :**

Mme Thérèse POTTIER Mme Solange GASTEBOIS Mme Anita LECROSNIER Mme Nadège LECHAPELAYS Mme Sylvie RIVIÈRE

E-mail: mairie.barenton@wanadoo.fr

### Commission d'Urbanisme :

Mme Thérèse POTTIER

M. Jean-Pierre BISSIÈRE

M. Ludovic GÉRARD

M. Philippe DORENLOR

M. Gérard HANTRAIS

### **Commission scolaire:**

Mme Nicole JOSEPH Mme Solange GASTEBOIS Mme Nadège LECHAPELAYS M. Philippe DORENLOR

### 3. Election d'un Adjoint au Maire

Suite au décès de M. LEBLANC, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'élire un nouvel adjoint qui occupera le 3<sup>ème</sup> rang. Cette proposition est acceptée par les conseillers municipaux.

Après appel à candidature, M. Ludovic GÉRARD se porte candidat pour le poste de 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6
- Nombre de voix obtenues par M. GÉRARD : 10

M. Ludovic GÉRARD ayant obtenu la majorité des suffrages est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de Barenton et immédiatement installé.

A la suite de ces résultats, le tableau des Adjoints au Maire est modifié comme suit :

- 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire : Mme Thérèse POTTIER
- 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire : Mme Nicole JOSEPH
- 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire : M. Ludovic GÉRARD

# 4. Indemnité de fonction de M. Ludovic GÉRARD, 3ème Adjoint au Maire

Le Conseil Municipal approuve le versement à M. Ludovic GÉRARD, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, d'une indemnité de fonction dont le montant est calculé sur la base suivante : 16,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Cette indemnité sera versée à compter du 12 novembre 2019.

E-mail: mairie.barenton@wanadoo.fr